

## Entreprenariat des cadres séniors : Initiative France et l'Apec s'engagent

**Initiative France, 1er réseau associatif français de financement et d'accompagnement des créateurs, repreneurs et développeurs d'entreprise, et l'Association pour l'emploi des cadres (Apec) signent une convention de partenariat. Son objectif : renforcer les actions communes à destination des cadres séniors qu'elles accompagnent dans leur projet entrepreneurial en proposant une offre de services cohérente et complémentaire.**

*« Les séniors font partie des publics les plus fragilisés sur le marché de l'emploi. Pour beaucoup d'entre eux, l'entrepreneuriat apparaît comme une alternative sérieuse pour créer leur propre emploi. Notre collaboration avec l'Apec est non seulement une marque de reconnaissance pour notre modèle d'accompagnement, mais reflète aussi notre engagement commun en faveur de la réinsertion économique et sociale par l'activité économique ».* déclare **Louis Schweitzer, Président d'Initiative France.**

*« Les cadres séniors sont confrontés à de réelles difficultés de réinsertion professionnelles. Ils sont amenés parfois à devoir envisager la suite de leur carrière dans une posture entrepreneuriale. Notre partenariat avec Initiative France va leur permettre de se lancer dans la suite de leur projet de vie dans les meilleures conditions en leur donnant accès aux parcours d'accompagnement spécifique des plus de 45 ans d'Initiative France ».* déclare **Marie-Françoise Leflon, Présidente de l'Apec.**

### Un profil d'entrepreneurs qui requiert un accompagnement spécifique

Si les séniors démontrent un fort engouement pour l'entrepreneuriat, ils ont des besoins et attentes spécifiques pour entreprendre dans les meilleures conditions. Compte tenu de leur longue expérience ou de leur âge **ils ont une relation différente à l'entrepreneuriat et à leurs accompagnateurs.** Ils ne peuvent être soutenus comme les jeunes sortant d'école et s'attendent à avoir des accompagnants qui leur apportent une réelle expérience.

Ils sont aussi plus régulièrement confrontés à la fracture numérique et peuvent avoir besoin de formations dédiées à l'informatique pour développer leur projet. A l'inverse, leur précédente carrière leur offre des moyens financiers ou des atouts sur lesquels ils peuvent capitaliser pour réussir leurs premiers pas d'entrepreneurs.

### Des parcours d'accompagnement complémentaires

Initiative France et l'Apec font du retour à l'emploi des séniors une de leurs priorités. Les deux partenaires disposent chacun d'un programme favorisant ce retour à l'emploi par un accompagnement particulier des séniors portant un projet entrepreneurial.

En 2015, Initiative France a **accompagné et financé 4 814 entrepreneurs de plus de 45 ans** soit 25% du total des entrepreneurs soutenus par le réseau. Les plateformes Initiative répondent à leurs besoins de sécurisation du projet grâce à un financement adapté auquel s'ajoute un accompagnement personnalisé, facteur clé de la réussite de ces personnes.

**Le « Programme + 45 »**, conçu par Initiative France en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, est ainsi un dispositif d'accompagnement sur-mesure dédié aux séniors qui souhaitent se lancer dans la création d'entreprise. Etant centré sur l'accompagnement de la personne, avant de s'intéresser au projet et mêlant formation collectives et coaching individuel, cet accompagnement répond aux problématiques spécifiques rencontrées par les séniors-entrepreneurs.

**« Objectif Entreprendre »** est un service Apec destiné aux cadres séniors afin de les aider dans leur questionnement lorsqu'ils envisagent de créer ou de reprendre une entreprise, voire de créer leur propre emploi.

## Une collaboration à destination des cadres seniors créateurs d'entreprise

Avec ce partenariat, Initiative France et l'Apec mettent en synergie leurs expertises respectives pour mieux accompagner les cadres seniors porteurs d'un projet entrepreneurial.

Les consultants de l'Apec pourront ainsi orienter les cadres seniors qu'ils accompagnent vers Initiative France afin de leur faire bénéficier d'un appui décisif dans la construction de leur projet par le biais du dispositif d'accompagnement des + 45 ans. L'Apec informera également les cadres seniors, selon son évaluation de leur besoin, du dispositif et les orientera vers la plateforme d'accueil accessible au niveau de chaque territoire.

De la même manière, Initiative France orientera vers l'Apec les cadres seniors qui, quelle qu'en soit la raison, décident de revenir vers un projet professionnel salarié. En unissant leurs efforts, Initiative France et l'Apec favorisent ainsi l'augmentation de la période de vie active et le maintien dans l'emploi des populations de cadres seniors sur une longue durée et le plus tard possible.

### FOCUS SUR LE « PROGRAMME + 45 »

Le fonds d'innovation AG2R LA MONDIALE et INITIATIVE FRANCE ont lancé en septembre 2012 un programme destiné aux seniors-entrepreneurs, c'est-à-dire aux entrepreneurs de plus de 45 ans. Ce programme est essentiellement centré sur la dimension de l'accompagnement : intensifier les méthodes d'accompagnement des seniors pour créer et pérenniser leur entreprise.

#### LES ENJEUX DU PROGRAMME

De façon générale, le programme permet de répondre à des enjeux de société liés aux plus de 45 ans : accompagner l'augmentation de la durée de vie active et le maintien dans l'emploi des seniors sur une plus longue durée.

**Enjeux pour les seniors :** sortir du chômage ; trouver un nouveau projet de vie, un gain en autonomie et en estime de soi dans un dispositif renforcé et sécurisant ; minimiser les risques d'échec en renforçant l'accompagnement du parcours de création jusqu'à 3 ans (pérennité) ; contribuer à la création d'emplois et au dynamisme économique.

**Enjeux pour la société :** créer de la richesse et des emplois sur les territoires, les entrepreneurs accompagnés créant en moyenne 2,2 emplois dès la 1ère année ; offrir des solutions aux collectivités locales pour éviter le chômage de longue durée et l'octroi de minima sociaux à des populations seniors ; aider les entreprises à concevoir des plans « seniors » dans le cadre de leur politique de gestion des âges et de maintien dans l'emploi le plus tard possible

#### L'AMBITION DU PROGRAMME

L'ambition à terme est d'accompagner à minima 35% d'entrepreneurs de plus de 45 ans à l'échelle nationale à l'horizon 2020, au lieu de 25% actuellement. Cela représente 5 300 dossiers financés tous les ans.

#### DÉROULÉ DU PROGRAMME

Le parcours d'accompagnement proposé est composé de trois phases : une première phase en amont du projet d'entreprise, une deuxième phase amont à la création de l'entreprise, et une dernière phase dans le cadre du suivi de l'entreprise créée. Le dispositif permet de proposer une offre « sur mesure » composée de modules (ou ateliers) **sélectionnés** pour le créateur en fonction de son profil et de ses besoins.

#### EN PARTENARIAT AVEC LES OPÉRATEURS DE LA CRÉATION

Ce dispositif s'appuie sur les partenariats déjà existants entre la plateforme Initiative et les autres opérateurs de la création qui interviennent dans la phase de montage du projet. Les ateliers et modules proposés viennent compléter l'offre de ces opérateurs à chaque fois qu'ils s'avèreront nécessaires.

## ***A propos d'Initiative France***

---

L'ambition d'Initiative France depuis 30 ans est de maintenir et de créer des emplois sur tous les territoires en facilitant l'accès à la création d'entreprise. Le défi en 2016 est toujours de permettre à chaque personne qui a envie d'entreprendre, de construire un projet solide et d'obtenir les moyens nécessaires pour le réaliser et le développer, que ce soit pour créer son emploi, pour lancer ou reprendre une entreprise qui grandira.

Les 225 plateformes du réseau Initiative France financent chaque année avec un prêt d'honneur 19000 entrepreneurs, dont 60 % sont sans emploi, pour créer et reprendre plus de 16000 entreprises qui créent plus de 40 000 emplois soit 2,5 emplois dès la première année. 55 000 entrepreneurs sont en cours de suivi et 9 000 sont actuellement parrainés.

En 2015, 176 millions d'euros de prêts d'honneur ont fait levier sur plus d'1 milliard d'euros de prêts bancaires. Ces associations locales très intégrées dans leur territoire, s'appuient sur 950 collaborateurs et 16 180 bénévoles dont 4 640 parrains venus de l'entreprise pour accompagner les nouveaux entrepreneurs.

L'association de l'accompagnement, du prêt d'honneur et de la bancarisation permet à ces entreprises d'enregistrer un taux de pérennité de 88% à trois ans, contre un taux national de 70%.(source INSEE).

***En savoir plus sur Initiative France : [www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)  
Retrouvez Initiative France sur Twitter : [@InitiativeFR](https://twitter.com/InitiativeFR)***

### **Contacts Presse Initiative France :**

Samuel Beaupain - Tél : +33 (0)1 80 81 50 05 - Courriel : [samuel@edifice-communication.com](mailto:samuel@edifice-communication.com)

Laëtitia Guittard - Tél : +33 (0)1 80 81 50 06 - Courriel : [laetitia@edifice-communication.com](mailto:laetitia@edifice-communication.com)

Amine Moussaoui - Tél : +33 (0)6 99 81 59 04 - Courriel : [amine.moussaoui@initiative-france.fr](mailto:amine.moussaoui@initiative-france.fr)

## ***A propos de l'Apec***

---

L'Apec accompagne et conseille les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes issus de l'enseignement supérieur. Aux entreprises, l'Apec propose des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Observatoire de l'emploi des cadres, l'Apec analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché, des métiers et des secteurs. Avec la réforme de la formation professionnelle, l'Apec est l'un des 5 acteurs nationaux du Conseil en Évolution Professionnelle. L'Apec est présente partout en France avec 12 délégations territoriales, 44 centres et 500 consultants. En savoir plus : [apec.fr](http://apec.fr).

**CONTACT(S) PRESSE: CARINE NAGOT – LEA CAUCHI 01 40 52 20 29 [presse@apec.fr](mailto:presse@apec.fr) / [@Apecinfopresse](https://twitter.com/Apecinfopresse)**